



Association pour le Développement des Activités Physiques à l'Age de la Retraite
Maison des Associations - Boite G2 - 67 rue St François de Sales - 73000 CHAMBERY
☎ 04 79 28 91 04 – Email : adapar-73@orange.fr – Site internet : www.adapar.fr

SEJOUR DE SKI ALPIN en Janvier 2022 à RISOUL

Lieu	Centre d'hébergement	Dates	Prix
RISOUL /Forêt Blanche 1850 – 2750 m	Village Vacances Léo Lagrange de RISOUL (05600)	15 – 22 janvier 2022	550 €

RISOUL: La résidence Léo Lagrange de Touristra nous recevra du samedi 16 janvier 2022 (à partir de 16h) au samedi 25 janvier 2022 (10 h). Elle est située sur le front de neige de RISOUL qui fait partie avec VARS du domaine de la " Forêt Blanche" (1850 m - 2750 m) offrant 185 km de pistes.

Fonctionnement : La pratique du ski alpin se fera par petits groupes de niveau conduits par des animateurs fédéraux de la FFRS. Les non skieurs éventuels auront la possibilité de faire, sous leur responsabilité, des randonnées à pied ou en raquettes, en utilisant éventuellement les ressources locales de la station. Le transport vers la station pourra se faire par covoiturage.

Les éventuelles consignes sanitaires pour l'hébergement, l'activité et le covoiturage seront données ultérieurement aux participants, 1 mois avant le départ.km de pistes

Prix du séjour : 550 €. Il comprend l'hébergement en pension complète - base chambre double - l'assurance annulation proposée par l'organisme hébergeur, la taxe de l'agrément tourisme FFRS et la taxe de séjour. *Chambre individuelle : supplément de 135 € (possibilité très limitée)*

Supplément de 30 € pour les éventuels participants licenciés dans un autre club que l'ADAPAR (*)

Ne sont pas compris : Les forfaits de ski. Exemple : Tarifs 2021 pour les forfaits "6 jours"

Forêt Blanche (Risoul + Vars)	Adulte	Senior (entre 65 et 75 ans)	Senior + (>75 ans)
Support forfait : + 2 €	209,50	199	104,80

Renseignements complémentaires :

Responsable administratif	Responsables techniques
Gilbert ACHARD Email : autoga47@gmail.com <i>Adresse : 390 rue du Puy Gris 73000 Chambéry</i> <i>Tel 06 23 19 33 44</i>	Gilbert ACHARD (Instructeur fédéral) Bernard DEMURGER (animateur fédéral)

L'inscription individuelle pour ce séjour se fera avec le "Contrat de vente" joint, dûment complété et signé. Il doit parvenir avant le 01 juillet 2021 à Gilbert ACHARD

- Les inscriptions seront traitées suivant l'ordre d'arrivée et une liste complémentaire sera établie pour compenser les désistements éventuels intervenant avant novembre ;
- Préciser sur papier libre, le nom de la personne avec qui vous voulez partager la chambre double. Eventuellement, indiquez si vous voulez une chambre individuelle ;
- Dans le cas d'une 1ère inscription à ce séjour, indiquer votre niveau en ski et fournir une photo d'identité ;
- Si vous n'avez pas d'adresse électronique, joindre une enveloppe timbrée avec votre adresse ;

L'inscription de chaque participant doit être accompagnée de 2 chèques à l'ordre de ADAPAR, d'un montant de 250€ **et de 300€ (encaissés en juillet et en novembre 2021)

(*) Joindre dans ce cas, un chèque supplémentaire de 30€ à l'ordre de ADAPAR (encaissé en novembre 2021) et une photocopie ou un scan de la licence 2021-2022 avant fin novembre 2021.

() Les participants pour lesquels le chèque de 250 € a déjà été encaissé pour le séjour de janvier 2021 qui a été annulé et reporté, sont évidemment dispensés de ce paiement.**